

Conseil Municipal des Jeunes de Saint Martin du Tertre

Le conseil Municipal des Jeunes est un dispositif de participation à la vie locale pour les enfants et les adolescents.

Un conseil est une instance créée par la municipalité.

Ce conseil s'inscrit dans une dynamique de démocratie locale et représente une chance pour la collectivité tout entière.

Les jeunes s'exercent à la citoyenneté et découvrent la démocratie.

Raison de la mise en place d'un conseil municipal des jeunes :

Un Conseil Municipal des Jeunes constitue un véritable lieu d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif en même temps qu'un moyen idéal de la démocratie (démocratie = pouvoir d'agir). Il apporte aux enfants et adolescents une connaissance de la vie locale et des institutions républicaines grâce à une réflexion et une action en collaboration avec les élus et les services municipaux, les institutions et les associations.

Un conseil de jeunes favorise aussi le rapprochement entre les générations.

Objectifs :

- Favoriser la participation des jeunes à la vie locale
- Permettre aux jeunes de donner leur avis et d'influencer les projets de la collectivité.
- Accompagner les jeunes dans la définition de projet et dans la mise en œuvre.
- Développer un mode de dialogue entre les jeunes et les élus
- Développer des rencontres intergénérationnelles.

Conseil Municipal des Jeunes de Saint Martin du Tertre

Mode d'emploi :

Comment faire ?

Après la lecture de ces pages, si tu souhaites poser ta candidature, il faut remplir le dépôt de candidature, accompagné d'une autorisation parentale pour te présenter.

Le dossier de candidature est à récupérer en mairie dès le mercredi 20 janvier et sera à retourner en mairie – **date limite le jeudi 4 février.**

Qui peut poser sa candidature ?

Tous les jeunes de Saint Martin du Tertre de 9 ans et plus.

Quand et où faudra-t-il voter ?

Le vote aura lieu le 17 février 2021 à la salle des fêtes de 14h à 17h

Qui vote ?

Tous les jeunes de 09 à 11 ans « collège enfants »

Tous les jeunes des collèges et lycées pour le « collège adolescents »

Comment peux-tu présenter ton programme ?

En préparant une affiche format A4 ou A3 pour te présenter et expliquer tes projets, ce que tu trouves utile de faire pour les jeunes Martinots.

L'ensemble des affiches sera ensuite apposé sur les panneaux électoraux de la commune.

Conseil Municipal des Jeunes de Saint Martin du Tertre

Comment faire pour voter ?

Te munir d'un justificatif de domicile.

Dans l'isoloir, tu liras les noms des candidats et leurs programmes qui y figurons, puis tu rayeras le nom de ceux pour qui tu ne souhaites pas voter.

Il faudra élire en tout 18 candidats, 2 candidats par niveau de classe ex : 2 CM1, 2 CM2, 2 6^{eme} jusqu'à la terminale.

Que se passe-t-il-après le vote ?

Lorsque M. Le Maire déclare le scrutin clos, on procède au dépouillement, ce qui permet de connaître le nom des élus.

Mandats :

Les jeunes disposent de 2 ans pour exercer leur mandat.

De nouvelles élections auront lieu en janvier 2023.

Conseil Municipal des Jeunes de Saint Martin du Tertre

Fiche de candidature

Dossier à rendre en mairie de Saint Martin du Tertre avant le 04/02

Nom et prénom :

Fille

garçon

Date de naissance : ... / ... /....

CM1 CM2 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème} Seconde
1^{ère} Terminale

Si autre classe, le préciser (ex : BEP, CAP etc...)

.....

Pour les primaires : École Jules Ferry

Oui

non

Si non, autre école (nom et adresse)

Collège (nom et adresse) :

Lycée (nom et adresse) :

Adresse du candidat :

Téléphone portable : / / / /

Courriel :

Déclare être candidat pour le Conseil Municipal des Jeunes pour la commune de Saint Martin du Tertre, pour la période de février 2021 à janvier 2023.

Fait à :

Le :

Signature du candidat :



Donne de la voix dans ta commune.

Deviens un jeune conseiller municipal !

Lettre de motivation

Pour toi, le Conseil Municipal des Jeunes, c'est quoi ?

Pourquoi as-tu envie de faire partie du Conseil municipal des Jeunes ?

Quels thèmes t'intéressent le plus :

- Sport, loisirs :
- Culture :
- Solidarité :
- Santé :
- Médias, communication :
- Patrimoine :
- Autres...

Conseil Municipal des Jeunes de Saint Martin du Tertre

Autorisation parentale

Votre enfant souhaite devenir conseiller municipal de Saint Martin du Tertre. Afin de lui permettre de participer à ce dispositif, il est nécessaire de remplir cette autorisation parentale.

Je soussigné (e)

Représentant(e) légal (e) de

- Autorise mon enfant à déposer sa candidature et faire campagne pour le Conseil municipal jeune
- Autorise mon enfant à rentrer seul à l'issue d'une réunion du conseil municipal jeune.
- Autorise mon enfant à être véhiculé par les moyens de transport de la commune pour tout déplacement dans le cadre du conseil municipal jeune.
- Autorise la commune à prendre des photos pour diverses publications, dans le respect des dispositions légales en vigueur.
- Autorise la commune à prendre toutes les mesures nécessaires pour l'état de santé et la sécurité de mon enfant.

Fait à :

Le :

Signature du représentant légal :